

Des élèves reçoivent le premier prix du concours « Les passeurs de mémoire »

Les élèves de la classe de CM1-CM2 de Marie Eichler, professeure des écoles, ont œuvré toute l'année sur un projet dédié à la Première Guerre mondiale, avec la précieuse contribution de la commune de [Saint-Philbert-sur-Risle](#), dans le but de sensibiliser les enfants au devoir de mémoire. Ils se sont alors lancés dans le concours « **Les Passeurs de mémoire** » organisé par le collège Albert Camus de Neuville-lès-Dieppe et l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaCVG). Les 24 élèves se sont vus remettre le premier prix lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée lundi 19 juin.

Un projet collectif d'envergure

Tout commence avec la participation de la classe des CM1-CM2 à la traditionnelle cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, sous l'impulsion de Mathieu Baré, secrétaire de mairie de [Saint-Philbert-sur-Risle](#). Marie Eichler, enseignante nouvellement arrivée, décide d'entreprendre un travail pédagogique autour du monument aux morts de la commune afin d'apporter du sens à cette cérémonie pour les élèves, et sollicite ainsi le concours de Mathieu Baré, véritable passionné diplômé d'Histoire, qui interviendra régulièrement dans la classe. Portée par l'enthousiasme de ses élèves et leur implication, la maîtresse engage sa classe dans un projet transversal de plus grande ampleur avec de riches ambitions : histoire, éducation morale et civique, arts, production d'écrits, lecture, informatique, etc. C'est un projet colossal qu'ont entrepris ces jeunes enfants âgés de 9 à 12 ans, les plongeant dans un véritable travail d'historien. « **En effet, chaque élève a mené des recherches, profitant des précieuses ressources de Monsieur Baré, et rédigé le portrait d'un des 28 poilus inscrits sur le monument aux morts, créant un lien direct avec la mémoire de chacun de ses hommes. Un recueil a ainsi été créé, adapté par la suite au format numérique et audio** », détaille l'enseignante.

En quoi consiste ce concours ?

Marie Eichler découvre le concours « **Les Passeurs de mémoire** » au détour d'une newsletter de [l'Éducation nationale](#). Une aubaine pour la jeune professeure des

écoles très motivée, qui mettra ainsi à profit le travail réalisé par les élèves. L'objectif de ce concours, organisé par le collège Albert Camus de Dieppe en partenariat avec l'ONaCVG, est de contribuer à l'appropriation par les jeunes générations d'éléments visant à la construction des mémoires communes, des mémoires partagées. Il prévoit la réalisation d'un dossier présentant le monument aux morts de sa commune par l'étude de sa construction, de sa mise en valeur au sein de la commune et des inscriptions qu'il comprend, abordant alors les symboles de la paix, de la nation, etc. Une production plastique est également attendue, « **les élèves ont imaginé un monument aux morts d'un autre type, créant alors le visage du poilu inconnu** ».

Un épilogue heureux

Après examen du jury, la classe de CM1-CM2 de Saint-Philbert-sur-Risle – seule et unique classe de Eure à participer – est retenue lauréate « or » de l'édition 2023 du concours. « **L'annonce a été accueillie avec grande liesse par les élèves et les membres de l'équipe éducative et communale** », se souvient Marie Eichler. Récompensée, la classe a reçu une dotation pour sa bibliothèque d'une valeur de 500 € et chaque élève s'est vu remettre une médaille souvenir lors de la cérémonie officielle du 19 juin, en présence du sous-préfet et de la directrice départementale de l'ONaCVG. Monsieur Baré, représentant Monsieur le maire Francis Courel qui a gentiment accepté de financer le transport, était présent auprès des enfants. À noter que le recueil de portraits et l'œuvre collective des élèves feront l'objet d'une exposition à la médiathèque de Saint-Philbert-sur-Risle, au terme de laquelle ils rejoindront la mairie elle-même, afin que chacun puisse profiter de ce beau travail encore longtemps.



La remise des prix s'est déroulée en présence de Nicolas Langlois, maire de Dieppe, Sébastien Jumel, député de Saint-Maritime (6e circonscription), ainsi que Francis Courel, maire de Saint-Philbert-sur-Risle et président de la communauté de commune de Pont-Audemer. La directrice de l'ONaCVG Seine-Maritime, Clarisse Chevalier, a remis les prix en mains propres aux élèves. École de Saint-Philbert-sur-Risle.